



Politique d'utilisation responsable des terres

Avril 2025

[heidelbergmaterials.com](https://www.heidelbergmaterials.com)

La Politique d'utilisation responsable des terres de Heidelberg Materials reflète notre engagement en faveur de la gestion de la biodiversité et des droits territoriaux des populations autochtones. Nos politiques sont contraignantes pour Heidelberg Materials AG et toutes les sociétés contrôlées directement ou indirectement par Heidelberg Materials AG.

01. Notre engagement en faveur d'une utilisation et d'une gestion responsable des terres

Heidelberg Materials comprend qu'en tant que gardien temporaire des terres que nous occupons, nous devons faire preuve de responsabilité dans leur gestion. Nous nous engageons donc à utiliser et à gérer ces terres avec respect pendant toute la période où elles se trouvent sous notre contrôle. Que les terres appartiennent à Heidelberg Materials ou que nous les ayons en location, nous sommes responsables de la gestion et de l'intendance efficaces de ces terres afin de nous assurer qu'elles restent une ressource viable pendant leur occupation.

Dans le cadre de nos Engagements en matière de durabilité à l'horizon 2030, Heidelberg Materials s'assure que tous ses sites d'excavation disposent de plans de remise en état conformes à la norme approuvée par l'entreprise et que les considérations environnementales et sociales sont prises en compte. En ce sens, nous élaborons des propositions de post-utilisation en concertation avec les parties prenantes et les autorités locales.

Pour garantir les meilleures pratiques, nous mettons en œuvre des plans de gestion de la biodiversité sur tous les sites situés à moins d'un kilomètre d'une zone reconnue à forte valeur pour la biodiversité. Afin de réduire notre demande de terrains et de gérer notre empreinte, Heidelberg Materials regroupe des activités complémentaires sur ses sites existants dès que c'est possible.

02. Comprendre notre impact et présenter des rapports

Heidelberg Materials a besoin de terrains pour ses activités principales. Les terrains sont un atout important pour notre groupe, car ils constituent à la fois un lieu d'activités commerciales et une source d'approvisionnement en matières premières. Nous reconnaissons la contribution essentielle de ces terres à la durabilité en tant que ressource répondant aux besoins environnementaux, sociaux et économiques locaux. Par conséquent, l'utilisation et la gestion responsables des terres garantissent que Heidelberg Materials conserve un accès légal sûr et l'autorisation d'utiliser les terres en question.

Des pratiques responsables favorisent la protection efficace de l'environnement, l'utilisation optimale et le respect de tous les contrôles réglementaires et législatifs associés à l'acquisition et à l'utilisation des terres. Heidelberg Materials dispose de ressources internes pour la gestion des terres, applique des directives internes et fournit des exemples de meilleures pratiques pour soutenir cette fonction importante.

Nous tenons des registres sur l'état de nos terres en termes d'activités opérationnelles, d'environnement, de gouvernance sociale, de risques et de responsabilité. Ces registres sont intégrés dans nos objectifs de rapports sur le développement durable.

Dans le cadre de notre engagement à ce que tous les sites d'excavation disposent de plans de remise en état (post-utilisation), Heidelberg Materials rend compte chaque année des progrès réalisés pour atteindre cet objectif, en plus de rapports sur les types d'habitats et la quantité de terres remises en état par le groupe.

03. Inscrire nos ambitions en matière d'utilisation et de gestion des terres dans notre stratégie d'entreprise et notre gouvernance

En tant qu'entité commerciale, Heidelberg Materials a un intérêt majeur à utiliser les terres pour soutenir son succès commercial, dont l'une des dimensions est la performance économique. Cependant, les droits d'exploitation et la réputation sont également des facteurs importants de la réussite des entreprises. Des facteurs renforcés par les avantages susceptibles de découler de la terre, tels que la contribution à la santé économique globale en créant des emplois, la conservation ou l'amélioration de la biodiversité, ou la création de nouvelles possibilités de développement pour soutenir les populations croissantes.

Après avoir établi des objectifs et des processus clés, nous nous assurons de réduire et de gérer les impacts environnementaux sur nos terrains. Nous avons également mis en place des structures de gouvernance solides confiant la responsabilité de nos objectifs à notre Directeur du développement durable, membre du Conseil d'administration.

L'acquisition et la cession de terrains font l'objet d'un examen, d'un suivi et d'un contrôle réguliers afin de garantir l'optimisation du portefeuille foncier et son intérêt

pour l'environnement, le voisinage et la société. Heidelberg Materials n'acquiert pas de terrains à des fins spéculatives et ne s'engage pas dans des opérations de « banque foncière ».

Tous les terrains acquis et conservés répondent aux besoins de l'entreprise. Nous avons des directives internes sur l'acquisition de propriétés et nous examinons régulièrement notre portefeuille foncier afin d'identifier les terres inutilisées ou excédentaires, qui sont alors soit réaffectées, soit libérées en vue d'une cession.

04. Utilisation et gestion responsables des terres pour la nature

Chez Heidelberg Materials, la gestion des terres pour protéger et, si possible, améliorer la biodiversité est un pilier de longue date et reste un fil conducteur de toutes les propositions d'utilisation des terres. À cet égard, nous nous engageons à éviter toute modification néfaste des sols, pollution de l'eau ou consommation excessive d'eau. Nous comprenons l'impact significatif que ces facteurs peuvent avoir sur la production alimentaire, l'accès à l'eau potable et le bien-être général des collectivités. Heidelberg Materials s'engage à contribuer à la protection de la nature et, dans la mesure du possible, gère de manière proactive la biodiversité et les ressources en eau sur les terres sous notre contrôle. Il s'agit notamment d'assurer une utilisation responsable de l'eau et de protéger les ressources locales en eau et leur qualité.

Au moment de planifier et de mettre en œuvre nos activités commerciales, nous abordons notre impact sur la biodiversité conformément aux étapes de la hiérarchie d'atténuation, c'est-à-dire éviter, réduire et restaurer (par la création et la restauration d'habitats et la compensation si nécessaire). En nous efforçant d'offrir des avantages nets pour la nature, nous évaluons les possibilités d'améliorer la biodiversité à toutes les étapes de notre contrôle des terres. Ce principe est au cœur de notre utilisation responsable des terrains.

La remise en état progressive des zones d'exploitation et, dans la mesure du possible, la libération progressive pour la post-utilisation limitent les dommages au terme de nos opérations et garantissent que nous ne bloquons pas l'accès à des terrains susceptibles de soutenir le développement durable ou de contribuer à la préservation de la nature dans la région.

05. Compensation de terrains

Dans certains pays ou régions, il est nécessaire de fournir des terres en compensation pour atténuer les perturbations ou la perte d'habitats associées à nos opérations. Bien qu'elles ne soient pas utilisées à des fins opérationnelles ou d'extraction, ces terres sont

nécessaires à notre activité et font partie de notre portefeuille. Dans les cas où une compensation sous forme de terrain est nécessaire, cela ne modifie pas notre engagement à protéger et à améliorer la biodiversité dans la gestion de nos terres opérationnelles.

06. Respect des droits de l'homme

Lors de l'acquisition, de la mise en valeur ou de l'utilisation de terres, d'eaux et de forêts contribuant aux moyens de subsistance des populations, nous nous conformons aux lois nationales et internationales applicables, y compris le droit des peuples autochtones et tribaux à un consentement libre, préalable et éclairé et les évaluations d'impact environnemental requises.

Par ailleurs, nous reconnaissons les liens entre les conflits armés et la jouissance des droits fonciers. En effet, les conflits armés peuvent entraîner des déplacements forcés, l'accaparement et l'expropriation de terres, qui affectent considérablement les personnes en situation de vulnérabilité. Nous respectons la jouissance des droits fonciers et agissons donc avec prudence et diligence raisonnable lors de l'acquisition ou de la location de terres dans des régions en conflit et post-conflit, et nous adhérons aux règles du droit international humanitaire.

Lorsque nous traitons avec des individus et des associations qui agissent en faveur de la terre, de l'eau et des forêts, nous respectons leurs droits humains, y compris le droit de manifester pacifiquement et la liberté d'expression.

07. Dialoguer avec les parties prenantes

Dans le contexte de la gestion des terres, il peut y avoir de nombreuses parties intéressées, tant internes qu'externes. Le dialogue avec ces parties prenantes est essentiel pour s'assurer que l'utilisation des terres procure le plus d'avantages possibles.

Sur de nombreux sites, en particulier dans les carrières et les puits, le dialogue avec les collectivités avant, pendant et après l'utilisation des terres est essentiel pour maintenir de bonnes relations et répondre aux besoins de toutes les parties prenantes de manière équilibrée et ainsi obtenir des résultats acceptables. Nous sommes conscients que nos activités sont souvent considérées de manière critique par nos voisins. Dans cette optique, il est essentiel d'avoir un dialogue régulier et efficace avec les collectivités pour répondre de manière appropriée aux attentes, pour maintenir l'acceptation pendant notre période de contrôle des terres et lors de la planification de la post-utilisation.

Les terrains acquis par Heidelberg Materials ne peuvent pas être destinés à une utilisation immédiate. Seule une partie de ceux-ci peut être utilisée dans un premier temps.

Lorsque le terrain n'est pas nécessaire pour une utilisation immédiate, nous permettrons, dans la mesure du possible et afin de protéger nos intérêts futurs, l'accès et l'utilisation par des tiers, sous réserve d'accords juridiques. Les ententes juridiques peuvent permettre l'accès et l'utilisation par d'anciens propriétaires (par exemple, des agriculteurs) ou par des locataires à d'autres fins commerciales (non conflictuelles). En autorisant l'utilisation par des tiers avant que nous n'ayons besoin de terrains pour nos opérations, Heidelberg Materials s'assure de limiter la concurrence foncière en déplaçant ailleurs les activités susceptibles de consommer plus de terres localement.

